

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Lancement du 6^e appel de projets du Fonds EAU Nord Gaspésie :

**25 000 \$ pour encourager la protection et la mise en valeur de
l'eau et ses écosystèmes au nord de la Gaspésie en 2020-2021**

Saint-Maxime-du-Mont-Louis, 11 décembre 2019 – Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie (CENG) est fier de lancer le 6^e appel de projets du **Fonds Eau Nord Gaspésie** en mettant 25 000 \$ à la disposition des acteurs de l'eau de son territoire d'action – du bassin versant des Capucins (Cap-Chat) à l'ouest à la Pointe-Saint-Pierre (Percé) à l'est – pour l'année 2020-2021.

D'ici le 14 février prochain, les organisations sans but lucratif, les institutions, les regroupements, les municipalités et les MRC – membres du CENG – sont invités à soumettre des projets qui contribueront à la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) du nord de la Gaspésie tout en répondant à des intérêts collectifs de protection et de mise en valeur de l'eau et de ses écosystèmes. Les projets admissibles et contribuant à solutionner l'une ou l'autre des cinq (5) problématiques prioritaires ciblées en octobre 2019 bénéficieront d'une bonification de leur pointage lors de l'analyse des projets déposés au Fonds.

Selon leur nature et l'implication du CENG dans leur réalisation, les projets proposés peuvent être soumis à l'un ou l'autre des volets du Fonds :

1. Projets réalisés par les acteurs de l'eau du nord de la Gaspésie.
2. Services offerts par le CENG auprès des acteurs de l'eau de son territoire.

Pour toute question relative au Fonds et aux projets admissibles, pour obtenir le formulaire à compléter, pour soumettre un projet ou pour devenir membre du CENG, communiquez avec nous par téléphone au 418-797-2602 ou par courriel à direction@conseileaunordgaspesie.ca.

Détails supplémentaires concernant le Fonds et le PDE :

- [Fiche promotionnelle](#)
- [Cadre de gestion](#)
- [Document synthèse du Plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie](#)

À propos du Fonds EAU Nord Gaspésie

Depuis son lancement en 2015, vingt (22) projets soumis par seize (17) acteurs de l'eau actifs au nord de la Gaspésie ont été ou sont en voie d'être financés dans le cadre du Fonds EAU Nord Gaspésie. Avec des investissements de près de 75 000 \$ de 2015 à 2019, le Fonds EAU Nord Gaspésie a permis la réalisation d'actions variées telles que la sensibilisation aux bonnes pratiques liées à l'eau et ses écosystèmes, l'acquisition de connaissances sur les milieux humides, les milieux riverains et la dynamique des cours d'eau ainsi que la mise en valeur de ces écosystèmes.

À propos du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie est l'un des 40 organismes de bassins versants du Québec reconnus et soutenus par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Il a pour mission d'assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de gouvernance participative et de gestion intégrée des bassins versants de la zone du nord de la Gaspésie. Pour ce faire, il doit élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs de l'eau et les citoyens.

Pour information

Thierry Ratté

Codirecteur, responsable des communications
Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie (CENG)
418-797-2602

thierry.ratte@conseileaunordgaspesie.ca